FCP de droit français

DNCA ACTIONS EURO PME

RAPPORT ANNUEL

au 31 mars 2025

Société de Gestion : DNCA FINANCE
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Forvis Mazars

DNCA FINANCE - 19 place Vendôme - 75001 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l’OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 6

3. Rapport de gestion 7

4. Informations réglementaires 9

5. Certification du Commissaire aux Comptes 17

6. Comptes de l'exercice 19

7. Annexe(s) 78

Caractéristiques de l’OPC (suite) 79

Information SFDR 91

Document d'informations clés

DNCA ACTIONS EURO PME (LE «FONDS»)

Classe: I - ISIN: FR00140085A2

Objectif

Le présent document contient des informations clés concernant ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom:	DNCA Actions Euro PME (le «Fonds»)
Initiateur du Produit:	DNCA FINANCE (La «Société de gestion»)
ISIN:	FR00140085A2
Site web:	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France.
DNCA Finance est agrée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Ce document d'informations clés est valable à partir du 1er septembre 2023.

En quoi consiste ce produit?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 08/08/2014 et lancé le 28/08/2014. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités énoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

Actions de pays de la Zone euro
L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer les marchés européens des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans, en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent) tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant, selon la Société de Gestion, les meilleures perspectives de croissance. La performance du Fonds peut être comparée a posteriori, sur la durée d'investissement minimum recommandée, avec l'indicateur de référence composite suivant : MSCI EMU MICRO NR en euros.
La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un indicateur de référence. Le processus de gestion du Fonds est fondé sur la sélection de sociétés au sein de l'univers des petites et moyennes capitalisations européennes, qui, au moment de l'investissement, d'une part emploient moins de 5 000 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. La gestion intègre une approche " bottom up " dans le choix des pays et des secteurs mais privilégie le " stock picking " fondé sur la recherche et la sélection de valeurs qui présentent, selon la Société de Gestion, des potentiels de croissance. La construction du portefeuille repose sur une analyse de la stratégie et de la situation financière de chaque société, au travers de la revue de son plan de développement, de ses perspectives d'activité ainsi que de sa profitabilité, sa structure financière et sur les perspectives de hausse des bénéfices. le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) construction du portefeuille selon une approche macro-économique, (iii) analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés. A la dernière date de mise à jour du prospectus, le Fonds bénéficie du label ISR.
Le portefeuille de Le Fonds sera investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles au PEA et au PEA-PME (Plan d'Epargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire au sens du Code monétaire et financier). De plus, Le Fonds sera exposé en permanence à plus de 75% de son actif aux marchés des actions des pays de la Zone euro. Le Fonds sera investi en permanence à plus de 50% de son actif dans des titres éligibles au régime DSK. Enfin, l'actif de Le Fonds sera investi en permanence à 35% minimum en actions émises par des entreprises ayant leur siègesocial en France.
Les investissements sur Alternext seront réalisés dans la limite de 10% de l'actif net. En outre, pour gérer les besoins de trésorerie de Le Fonds liés notamment aux souscriptions et rachats des parts de Le Fonds, mais aussi pour faire évoluer leprofil de risque de Le Fonds vers un univers moins exposé aux risques actions, le portefeuille de Le Fonds pourra être investi dans les titres ou instruments suivants : titres de créances négociables et instruments du marché monétaire émis par les émetteurs ayant leur siège social dans des pays de la Zone euro, dans la limite de 10% de l'actif net.
L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres compostant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS:

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative de la part est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque présuppose que vous conserverez le produit pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Les risques essentiels du Compartiment résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels il est investi.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Elle évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur notre capacité à vous payer.

Veuillez consulter le Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques au produit qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000		
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**	
Scénarios				
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 1 960	EUR 1 780	
	Rendement annuel moyen	-80.4%	-29.2%	
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 7 610	EUR 7 680	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
	Rendement annuel moyen	-23.9%	-5.1%	
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 730	EUR 20 600	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2014 et septembre 2019.
	Rendement annuel moyen	17.3%	15.6%	
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 17 030	EUR 29 890	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre novembre 2012 et novembre 2017.
	Rendement annuel moyen	70.3%	24.5%	

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si le Fonds n'est pas en mesure de payer ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez Caceis Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.
Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 300	EUR 1 107
Incidence des coûts annuels (*)	3.0%	1.2%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 16.8% avant déduction des coûts et de 15.6 % après déduction des coûts.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend la production vous informera du montant réel.	Jusqu'à EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	1.00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 100
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 0
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% de la performance positive nette au-delà de l'indice de référence MSCI EMU MICRO NR. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	EUR 0

Combien de temps dois-je conserver l'investissement et puis-je retirer mon argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (PDR) : 5 années

La PDR a été choisie pour fournir un rendement constant moins soumis aux fluctuations du marché.

Les ordres de souscription et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative au plus tard à 12 heures 30 et exécutés sur la valeur liquidative.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute personne physique ou morale souhaitant déposer une réclamation auprès du Fonds afin de faire valoir un droit ou d'indemniser un préjudice doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, par e-mail ou par courrier postal, dans l'une des langues officielles de son pays d'origine, à l'adresse suivante:

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, F-75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

De plus amples informations portant sur la valeur nette d'inventaire de la classe d'actions et la documentation du produit, notamment le prospectus, les statuts, les derniers rapports financiers et les derniers cours des actions, sont disponibles gratuitement sur www.dnca-investments.com ou au siège de la Société de gestion.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles sur www.dnca-investments.com.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

Point sur l'année 2024-2025 arrêtée à mars

L'année 2024-2025 a été chahutée entre la hausse du marché durant la première partie de l'année porté par l'espoir d'une détente des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) et la baisse des actions au second semestre 2024 liée à la détérioration la situation politique et géopolitique. Finalement, les « micro-caps » de la zone euros terminent l'année à fin mars sur une note positive, avec +0.91% pour l'indice « MSCI EMU Micro-Cap ». La baisse des taux directeurs de la BCE a bien eu lieu à partir de septembre pour passer progressivement de 4% à 2.5%, alors que l'inflation et l'économie ralentissaient. Cependant ce facteur positif a été compensé par l'instabilité politique en France et en Allemagne, la guerre en Ukraine et à Gaza et la détérioration du climat des affaires ; la croissance attendue des bénéfices 2024 n'a cessé d'être révisée pour atteindre zéro. La publication des résultats conforme a soutenu le marché début 2025 ; cependant, les déclarations de Donald Trump sur de possibles augmentations de droits de douane ont pesé sur le sentiment, notamment en mars 2025, avec le risque de guerre commerciale généralisée. Dans ce contexte, les micro-caps ont été particulièrement pénalisées en raison d'une aversion au risque de liquidité.

Sur l'exercice, DNCA Actions EURO PME Europe affiche une performance de :

- Part R : -6.38%
- Part F : -5.34%
- Part N : -5.64%
- Part I : -5.43%

Contre +2,56% pour son indicateur de référence (MSCI EMU Microcap DNR).

Les performances passées ne présagent en rien des performances futures.

La sous performance annuelle provient principalement de l'exposition sur les valeurs françaises qui ont fortement corrigées après la dissolution de l'Assemblée nationale, ainsi que l'exposition sur l'Italie. Le changement de règlement du PEA PME (qui permet désormais d'investir sur des capitalisations inférieures à 2 milliards d'euro) a simplifié la gestion mais a contribué à assécher la liquidité sur le segment des plus petites capitalisations françaises. Les valeurs cycliques ont été fortement pénalisées par le ralentissement économique et le phénomène de déstockage lié à la baisse de l'inflation.

Les meilleurs choix ont été réalisés sur Renk, Exosens, Planisware.
Les détracteurs ont été Mersen, Soitec, Equasens.

Les principales initiatives ont été de remonter l'exposition sur les valeurs de défense compte tenu de la prise de conscience des européens de devoir se réarmer : nous avons ainsi acheter Renk, Exosens, Theon. Nous avons participé à l'introduction de Next Geosolution prestataire de service pour la pose de câbles sous-marins), de Planisware (logiciel de gestion de projets). Dans le cadre d'opa, nous avons vendu Nexus, Esker, Piovan, Visiativ. Nous avons sorti Aixtron, Seco, deux dossiers qui ont fortement déçus.
Les principales entrées portefeuille sur la période ont été Renk, Exosens, Planisware.
Les principales sorties ont été Aixtron, Seco, Esker.

Le niveau des liquidités s'établit en fin de période à 2.34% du portefeuille et l'actif net à 350,6 millions d'euros.

Les perspectives pour 2024-2025

L'inflation se normalise ; les banques centrales sont rentrées dans un cycle de baisse des taux, ce qui devrait redonner de l'air aux sociétés de notre univers d'investissement. L'élection de Donald Trump au Etats Unis rebat les cartes géopolitiques et économiques. La nécessité de renforcer la Défense devient une priorité pour les européens. Dans nos choix de valeurs, nous privilégions les dossiers présents aux Etats Unis et aussi le secteur Défense.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OSTRUM SRI MONEY Part I-C	10 065 082,80	10 077 626,74
OSTRUM SRI MON PLUS IC FCP	9 940 434,33	9 998 273,74
RENK GROUP AG	7 144 614,49	4 533 662,25
GRENERGY RENOVABLES	3 603 652,32	6 627 430,07
EXOSENS SAS	7 390 612,74	1 700 294,59
TECNICAS REUNIDAS SA	5 868 709,53	3 204 040,17
GVS SPA	8 595 870,33	
NEXUS AG	3 761 422,07	4 773 694,25
LABORATORIOS FARMACEUTICOS R		8 364 238,89
INTERCOS SPA	6 955 898,11	266 918,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS
En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.
Elle se décompose comme suit :
- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.
Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS
Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.
Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.
Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.
Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.
Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.
Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.
Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

PROCÉDURE DE BEST SÉLECTION
Conformément à l'article 314-72 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection/Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La politique est disponible sur le site internet htpp:/www.dncafinance.com

FRAIS D'INTERMÉDIATION
Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de DNCA Finance à l'adresse suivante :
www.dnca-investments.com (rubrique « nos engagements », « La politique de sélection des intermédiaires/contreparties »).

POLITIQUE DE VOTE
La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site www.dnca-investments.com.
Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site www.dnca-investments.com et au siège social de DNCA Finance.

INTÉGRATION DE CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc…) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"[1]. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au fonds sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

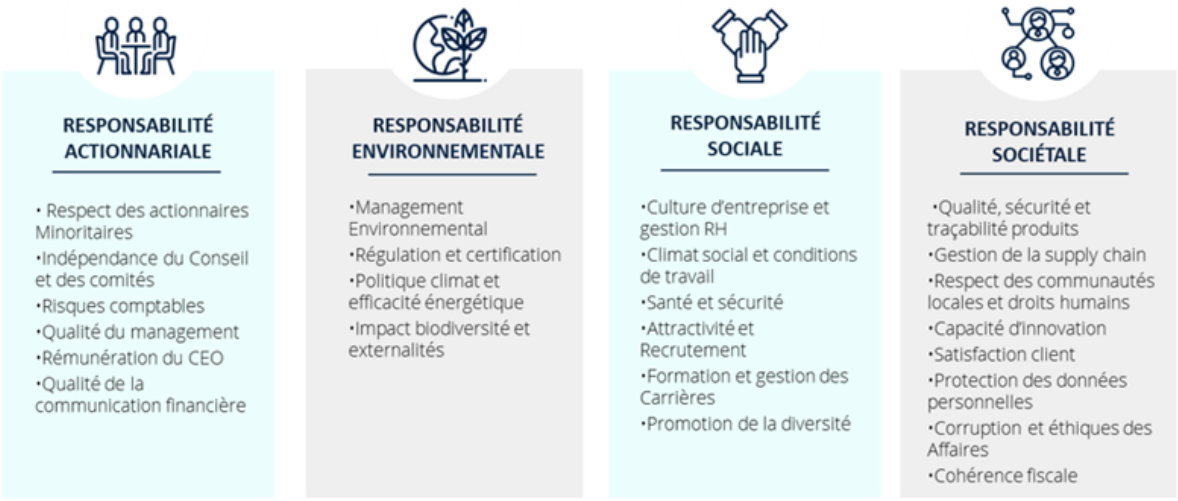

Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le fonds n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

[1] « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

RÉGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.
Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 95,75%

REMUNERATIONS

1. Préambule

La politique de rémunération mise en œuvre par le Groupe DNCA (DNCA Finance et ses deux succursales) prend en compte les « dispositions communes sur les politiques de rémunération au sein des sociétés de gestion » rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion ainsi que les dispositions issues des Directives UCITS V, AIFM, MIF 2, les orientations de l'ESMA relatives aux bonnes politiques de rémunération au titre de la directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (ESMA/2016/575) en date du 14 octobre 2016 ainsi que le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.
Ont également été prises en compte les exigences d'intégration de critères ESG issues de l'article 5 du Règlement européen SFDR (Règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers » (27 novembre 2019) et de l'Article 29 de la Loi N°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat. La Politique définie et formalisée par le Comité Exécutif de DNCA Finance est approuvée par Natixis Investment Managers (ci-après NIM) et par l'instance de surveillance de DNCA Finance, Elle est revue annuellement et soumise pour avis de conformité au Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne de DNCA Finance.
Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de surveillance, du Comité Exécutif, ni de tout autre membre du personnel du Groupe DNCA à une prise de risque excessive.
Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.
La présente politique s'applique à l'ensemble du personnel du Groupe DNCA et précise les dispositions spécifiques qui existent pour le personnel identifié.
La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et des sociétés du Groupe DNCA.

2. Périmètre du personnel identifié

Le personnel identifié comprend :

- Les membres du Comité Exécutif
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne)
- Les responsables des activités de support ou administratives
- Les autres preneurs de risques
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques une revue du périmètre du personnel identifié est effectuée de manière annuelle.

3. Typologies de rémunération
La structure de rémunération des collaborateurs du Groupe DNCA est identique pour tous les collaborateurs et se décompose en :

- une rémunération fixe ;
- une rémunération variable individuelle telle que précisée ci-après ;
- une rémunération variable collective (à savoir l'intéressement et la participation).

La rémunération variable collective n'est pas couverte par les Directives AIFM et OPCVM puisqu'elle fait partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'est pas incitative d'une prise de risque. Elle est donc exclue de la définition de la rémunération.
Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale. La composante fixe peut représenter une part suffisamment élevée de la rémunération globale de sorte qu'une politique souple peut être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

4. Détermination de la rémunération variable
La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilités. Elle est attribuée discrétionnairement au regard de l'évaluation d'une performance individuelle.
Elle est constituée de la manière suivante :

- Une composante en numéraire
- Une composante en numéraire indexée sur un panier représentatif de FIA et d'OPCVM mis en place par DNCA Finance pour le personnel identifié.

Le Groupe DNCA ne verse pas de rémunération variable par le biais d'instruments ou de méthodes qui faciliteraient le contournement des dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables.

La rémunération variable est attribuée en fonction de la contribution à la performance individuelle appréciée par le Comité Exécutif de DNCA Finance selon les principes énoncés ci-après.

- Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels du Groupe DNCA mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influer de manière temporaire sur la performance du métier.
- Les données chiffrées de la politique de rémunération comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés successivement, de manière détaillée, par les membres du Comité de surveillance de DNCA Finance, puis par un Comité intermédiaire réunissant le Comité de surveillance de DNCA Finance et la Direction générale de NATIXIS IM. Cette dernière soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à l'approbation de la Direction générale de NATIXIS, qui remonte en dernier lieu au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Critères de détermination de la Rémunération Variable discrétionnaire pour le personnel identifié
L'appréciation de la performance est basée sur des critères quantitatifs et qualitatifs propres aux grandes typologies de métier du personnel identifié (Gestion, Table de négociation, Commercial et collaborateurs délivrant des conseils en investissement, Fonctions de Conformité et ContrôleInterne / Risques). Elle intègre, selon la fonction, une échelle de temps et tient compte du respect des limites de risques et de l'intérêt des clients.
L'enveloppe de rémunération variable est déterminée sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance ont été définis pour :

- la Direction Générale de DNCA,
- la Direction de la gestion,
- l'équipe ISR (gérants et analystes),
- ainsi que les responsables d'équipes de gestion.

Pour chaque fonction, des critères qualitatifs et quantitatifs sont définis, tels que par exemple :

- Critères qualitatifs : Suivi et mise en application de la politique Investisseur Responsable. Suivi et mise en application des règles de gestion des risques en matière de durabilité. Surveillance du respect de la politique d'exclusion (désinvestissement). Surveillance de la mise en application des règles de vote et d'engagement par les gérants....etc.
- Critères quantitatifs : Application de la politique de vote : 100% des sociétés détenues doivent faire l'objet d'un vote en AG. Respect de la notation minimum ABA selon les stratégies. Pour les fonds labellisés ISR uniquement : respect des deux KPI > indice de référence. Pour les fonds ART9 : min 80% Investissements durables... etc.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt ou de compromettre leur objectivité, l'évaluation des responsables conformité et contrôle interne et des responsables contrôle des risques est effectuée sur la base d'objectifs et de résultats propres à ces fonctions, et cela indépendamment de ceux des métiers dont ils valident et contrôlent les opérations.

5. Modalités de versement la rémunération variable pour le personnel identifié

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées du Groupe DNCA. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé.
- Entre 200 K€ et 499 K€ de rémunération variable : 50% de différé au 1er euro.
- A partir de 500 K€ de rémunération variable : 60% de différé au 1er euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes.
La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par DNCA Finance.

- Le Panier de Fonds est déterminé de manière à rechercher l'alignement de l'intérêt des collaborateurs le plus satisfaisant possible avec celui des investisseurs sans pour autant avoir une concentration des fonds visés. Il est composé d'OPC représentatifs des principales stratégies de gestion de DNCA Finance.

Ce Panier de Fonds est susceptible d'être adapté en fonction des évolutions de la gamme de produits de DNCA Finance et de ses expertises de gestion. La composition et la pondération du Panier de fonds font l'objet d'une revue annuelle afin de s'assurer du caractère représentatif de celui-ci.

- L'acquisition de la rémunération variable est soumise à des conditions de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque du Groupe DNCA et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Dans l'hypothèse où une diminution individuelle partielle ou totale de la rémunération variable serait envisagée, la question sera soumise à un comité ad hoc réunissant les membres du Comité exécutif de DNCA Finance, les responsables de la Direction des RH, de la Direction Financière et de la Direction de la Conformité et du Contrôle Interne, ainsi que tout autre responsable Métier dont la participation est pertinente. Ce comité ad hoc sera compétent pour prendre la décision relative à la diminution partielle ou totale proposée.
Ce Comité ad hoc se réserve la possibilité de solliciter l'avis de NATIXIS IM (départements RH et/ou Conformité).

Ainsi, sauf disposition contraire des lois et règlementations locales en vigueur, le Groupe DNCA se réserve la possibilité d'annuler et/ou de réduire les paiements au titre de la rémunération variable, en cas de performance financière négative de DNCA Finance sur une période d'acquisition de la rémunération variable et notamment dans le cas où l'Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization (EBITDA) de DNCA Finance, établi à l'issue de ladite période d'acquisition, serait nul ou négatif.
Une telle décision relèverait du Comité Exécutif de DNCA Finance et devrait être validée par le Comité de Surveillance, en concertation avec NIM.

Sauf disposition contraire des lois et règlementations locales en vigueur, le Groupe DNCA se réserve également la possibilité d'annuler et/ou de réduire les paiements au titre de la rémunération variable , en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité (i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés) en lien avec les objectifs définis pour le personnel.

En outre, sauf disposition contraire des lois et règlementations locales en vigueur, dans le cas où le comportement du collaborateur justifie un licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif, notamment en raison de sa responsabilité dans des agissements ayant entraîné des pertes significatives pour la société ou en cas de manquement aux obligations d'honorabilité et de compétence (ou pour le collaborateur n'étant plus salarié ou mandataire social du Groupe DNCA, d'une société de Natixis ou du Groupe BPCE en France ou à l'étranger, dont le comportement aurait justifié un licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif dans les mêmes conditions que ci-dessus, si ce comportement avait été découvert alors qu'il était encore salarié ou mandataire social du Groupe DNCA, d'une société de Natixis ou du Groupe BPCE en France ou à l'étranger), le Groupe DNCA se réserve le droit de demander le remboursement des paiements effectués au titre de la rémunération variable au collaborateur, et ce pendant une durée de 5 ans suivant la date de paiement.
En outre, en cas de départ faisant suite à un licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif, la rémunération variable non encore acquise pourra ne pas être versée en tout ou en partie.

- En cas de départ d'un collaborateur de la population identifiée du Groupe DNCA, l'ensemble des conditions de performance financière de la société de gestion et le calendrier initial de versement et les modalités d'indexation sur le Panier de Fonds sont inchangés.

6. Interdiction de recourir à des stratégies de couverture et rémunérations variables garanties
Les collaborateurs s'engagent à ne pas recourir à des stratégies de couverture personnelle ou d'assurance liées à la rémunération ou à la responsabilité afin de contrecarrer l'incidence de l'alignement sur le risque incorporé dans les conventions de rémunération.

Les rémunérations variables garanties sont interdites, sauf en cas d'embauche. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2024 s'est élevé à 37,6 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :
- montant total des rémunérations fixes : 16,0 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 21,6 millions d'euros :
    - dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 7,0 millions d'euros ;
    - dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 14,6 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2024 a été de 172.

AUTRES INFORMATIONS
Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

DNCA Finance
19, Place Vendôme
75001 PARIS

sur le site internet : http//www.dnca-investments.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

45 rue Kléber
92300 Levallois-Perret

FCP DNCA ACTIONS EURO PME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

FCP DNCA ACTIONS EURO PME
19, Place Vendôme
75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

Aux porteurs de parts du FCP DNCA ACTIONS EURO PME,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) DNCA ACTIONS EURO PME relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 mars 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique
Document authentifié et daté par signature électronique



Bertrand DESPORTES

Associé

Bilan Actif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**342 437 822,80**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	342 437 822,80
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**0,00**
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**342 437 822,80**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 637 060,01**
Comptes financiers	**7 503 268,20**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**9 140 328,21**
Total de l'actif I+II	**351 578 151,01**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Capitaux propres :	
Capital	371 873 143,76
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	-21 242 299,84
Capitaux propres I	**350 630 843,92**
Passifs de financement II (*)	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**350 630 843,92**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**
Emprunts (C) (*)	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**0,00**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	947 307,09
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	**947 307,09**
Total Passifs : I+II+III+IV	**351 578 151,01**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	4 979 972,79
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	183 379,05
Sous-total produits sur opérations financières	**5 163 351,84**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**
Total revenus financiers nets (A)	**5 163 351,84**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-4 405 089,95
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-4 405 089,95**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**758 261,89**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**445 809,12**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**1 204 071,01**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	1 730 145,94
Frais de transactions externes et frais de cession	-495 125,34
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 235 020,60**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**1 264 125,69**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**2 499 146,29**

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-22 613 922,93
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-22 613 922,93**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-2 331 594,21**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-24 945 517,14**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**-21 242 299,84**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion de l'OPCVM consiste à surperformer l'indice MSCI EMU MICRO NR calculé dividendes réinvestis, sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans, en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent) tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant, selon la société de gestion, les meilleures perspectives de croissance.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Actif net Global en EUR	**226 174 939,63**	**227 790 806,71**	**275 826 976,32**	**305 169 383,92**	**350 630 843,92**
Part DNCA ACTIONS EURO PME F en EUR					
Actif net	72 193 874,66	109 689 668,13	159 291 362,90	194 449 708,53	209 952 545,54
Nombre de titres	3 682,3641	5 054,3617	8 491,5500	10 702,7671	12 208,0334
Valeur liquidative unitaire	19 605,30	21 701,98	18 758,80	18 168,17	17 197,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	678,58	3 388,32	-360,98	-692,58	121,52
Capitalisation unitaire sur revenu	-24,00	-36,19	108,09	138,67	126,91
Part DNCA ACTIONS EURO PME I en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	7 488 017,46	9 526 301,14
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	7 354,9878	9 894,6443
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	1 018,08	962,77
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	-11,08	6,81
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	-1,07	6,10
Part DNCA ACTIONS EURO PME N en EUR					
Actif net	13 863 033,55	17 708 042,22	16 877 793,31	12 419 891,79	16 294 406,72
Nombre de titres	11 155,3055	12 917,7859	14 293,8755	10 898,1870	15 152,5568
Valeur liquidative unitaire	1 242,73	1 370,82	1 180,77	1 139,62	1 075,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	42,96	214,55	-22,76	-43,41	7,65
Capitalisation unitaire sur revenu	-5,09	-7,18	2,60	4,77	4,03
Part DNCA ACTIONS EURO PME R en EUR					
Actif net	140 118 031,42	100 393 096,36	99 657 820,11	90 811 766,14	114 857 590,52
Nombre de titres	53 738,8173	35 168,1686	40 834,6914	38 841,3095	52 474,9607
Valeur liquidative unitaire	2 607,38	2 854,65	2 440,51	2 338,02	2 188,80
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	89,91	448,11	-47,25	-89,39	15,85
Capitalisation unitaire sur revenu	-26,85	-36,87	-13,28	-7,47	-8,89

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus (antérieurement la comptabilisation était réalisée en incluant ces frais au prix d'achat ou de vente des titres. Cette option est dorénavant interdite par le Règlement ANC 2020-07).

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

I Portefeuille titres

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille de l'OPC) est assurée par CACEIS FUND ADMINISTRATION sur délégation de la société de gestion.

Le portefeuille de l'OPC est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture.
Les comptes annuels de l'OPC sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

L'OPC s'est conformé aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des FIA qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions
Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.
Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du dernier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations
Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières
Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
Les valeurs étrangères sont converties en contrevaleur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM ou FIA
Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative de l'OPCVM sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables (« TCN ») :
Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :
- les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres titres de créances négociables à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières...) sont évalués sur la base du prix de marché.

En l'absence de prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur):
Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois peuvent être évalués de façon linéaire.

2) Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés
Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps
Les « asset swaps » à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » de crédit de l'émetteur indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois peuvent être valorisés linéairement.

Les autres swaps sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de taux observées.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme :
Ils peuvent être valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

Ils peuvent être valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

3) Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

A) Engagements sur marchés à terme fermes :
1) Futures :
Engagement = cours de compensation x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le MATIF qui est enregistré pour sa valeur nominale.

2) Engagements sur contrats d'échange :

a) de taux contrats d'échange de taux

.adossés :
° Taux fixe/Taux variable
- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
° Taux variable/Taux fixe
- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

.non adossés :
° Taux fixe/Taux variable
- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
° Taux variable/Taux fixe
- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) autres contrats d'échange
Ils seront évalués à la valeur de marché.

B) Engagements sur marchés à terme conditionnels :
Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

4) Devises
Les cours étrangers sont convertis en euro selon le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

5) Instruments financiers non cotés et autres titres
- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

- Les valeurs étrangères sont converties en contrevaleur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation.

- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Mécanisme d'ajustement (« Swing Pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement (applicable à compter du 17 octobre 2022) :

En date du 17 octobre 2022, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du Fonds en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du Fonds. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le Fonds en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du Fonds dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL sera ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le Fonds émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du Fonds.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Fonds.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Fonds peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du Fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du Fonds.

Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière ;
- Les frais administratifs externes à la société de gestion ;
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion). Dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% de l'actif net dans des OPCVM de droit français ou étranger, des FIA de droit français ou des FIA établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne, ou des fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, mention du niveau maximal des frais et commissions indirects ;
- Les commissions de mouvement ;
- La commission de surperformance.

Frais facturés à l'OPCVM :	***Assiette***	***Taux barème***
Frais de gestion financière	*Actif net*	*Part R : 2,00 % TTC* *Part F : 0,90% TTC* *Part N : 1,25% TTC* *Part I- NPF : 1,30 % TTC* *Part I : 1,00 % TTC* *Taux maximum*
Frais de fonctionnement et autres services	*Actif net*	
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	*Actif net*	*Non significatif*
Commission de mouvement : *Prestataires percevant des commissions de mouvement :* *Société de gestion : 100 %*	*Prélèvement sur chaque transaction en fonction de la clé de répartition entre les différents prestataires*	*Le barème est présenté dans le tableau « Barème (taux et montants forfaitaires) des commissions de mouvement par type d'instruments et d'opérations figurant ci-dessous*.*
Commission de surperformance	*Actif net*	*Part R, F, N et I-NPF : néant* *Part I : 20% de la performance positive nette au-delà de l'indice de référence MSCI EMU MICRO NR*

* Barème (taux et montants forfaitaires) des commissions de mouvement par type d'instruments et d'opérations :

Produits	Taux de la commission de mouvement prélevée TTC	Plafond de la commission de mouvement TTC (EUR)
Actions	1 ‰ montant brut	3000
Obligations convertibles	1 ‰ montant brut	3000
Obligations gouvernement euro	0,05 ‰ montant brut (coupon couru exclu)	2500
Autres Obligations et Bons de souscription obligations et Fonds	0,1 ‰ montant brut (coupon couru exclu)	2500
BTAN	0,025 ‰ nominal négocié pondéré (*)	2500
BTF, TCN	0,1 ‰ nominal négocié pondéré (*)	2500
Swap de taux, Swap de taux étrangers	1 centime taux	Néant
Asset Swap < 3 ans	1 centime taux	Néant
Asset Swap > 3 ans	2 centimes taux	Néant
Change comptant	Néant	Néant
Change à terme	1 centime taux	Néant
Swap Cambiste	1 centime taux	Néant
Mise et Prise en Pension	1 centime taux	Néant
Prêt et Emprunt de titres Taux ou action	Néant	Néant
Dérivés organisés -Futures	1 EUR par lot (**) 0,3 EUR par lot (**) 0,1 % de la prime	Néant Néant Néant

(*) : Plus précisément, la commission de mouvement est égale à *nominal négocié □ coefficient □ (date d'échéance – date de valeur) / 365*.
(**) : Pour les devises hors EUR, la commission de mouvement est calculée à partir de la contre-valeur EUR sur la base du dernier taux de conversion de l'année précédente. Ce taux est révisé à chaque début d'année.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.
20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle MSCI EMU MICRO NR (ticker BBG : M7EM1RC Index) libellé en euros et calculé dividendes réinvestis sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Période de référence :
La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute à la date de lancement de la part I.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er mars au 31 mars de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.
La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	**Affectation des revenus nets**	**Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées**
Part DNCA ACTIONS EURO PME R	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA ACTIONS EURO PME F	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA ACTIONS EURO PME N	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA ACTIONS EURO PME I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	**305 169 383,92**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	128 833 097,04
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-62 750 996,60
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	758 261,89
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 235 020,60
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-22 613 922,93
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**350 630 843,92**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part DNCA ACTIONS EURO PME F		
Parts souscrites durant l'exercice	3 154,5134	55 659 604,90
Parts rachetées durant l'exercice	-1 649,2471	-28 932 688,25
Solde net des souscriptions/rachats	1 505,2663	26 726 916,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 208,0334	
Part DNCA ACTIONS EURO PME I		
Parts souscrites durant l'exercice	4 508,7483	4 424 546,08
Parts rachetées durant l'exercice	-1 969,0918	-1 928 628,13
Solde net des souscriptions/rachats	2 539,6565	2 495 917,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 894,6443	
Part DNCA ACTIONS EURO PME N		
Parts souscrites durant l'exercice	8 991,7384	10 123 520,09
Parts rachetées durant l'exercice	-4 737,3686	-5 132 060,58
Solde net des souscriptions/rachats	4 254,3698	4 991 459,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 152,5568	

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part DNCA ACTIONS EURO PME R		
Parts souscrites durant l'exercice	25 619,4510	58 625 425,97
Parts rachetées durant l'exercice	-11 985,7998	-26 757 619,64
Solde net des souscriptions/rachats	13 633,6512	31 867 806,33
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	52 474,9607	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part DNCA ACTIONS EURO PME F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DNCA ACTIONS EURO PME I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DNCA ACTIONS EURO PME N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DNCA ACTIONS EURO PME R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
DNCA ACTIONS EURO PME F FR0013017902	Capitalisation	Capitalisation	EUR	209 952 545,54	12 208,0334	17 197,90
DNCA ACTIONS EURO PME I FR00140085A2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 526 301,14	9 894,6443	962,77
DNCA ACTIONS EURO PME N FR0013311289	Capitalisation	Capitalisation	EUR	16 294 406,72	15 152,5568	1 075,35
DNCA ACTIONS EURO PME R FR0011891506	Capitalisation	Capitalisation	EUR	114 857 590,52	52 474,9607	2 188,80

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	ITALIE	ALLEMAGNE	PAYS-BAS	ESPAGNE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	342 437,82	157 175,63	78 707,22	45 315,59	13 204,27	13 119,97
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**342 437,82**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 503,27	0,00	0,00	0,00	7 503,27
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**7 503,27**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 503,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**7 503,27**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/03/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	18 594,65
	Souscriptions à recevoir	1 393 730,52
	Coupons et dividendes en espèces	224 734,84
Total des créances		**1 637 060,01**
Dettes		
	Rachats à payer	439 051,58
	Frais de gestion fixe	478 386,11
	Frais de gestion variable	4,93
	Autres dettes	29 864,47
Total des dettes		**947 307,09**
Total des créances et des dettes		**689 752,92**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/03/2025
Part DNCA ACTIONS EURO PME F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 912 738,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part DNCA ACTIONS EURO PME I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	87 662,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part DNCA ACTIONS EURO PME N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	193 831,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part DNCA ACTIONS EURO PME R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 210 852,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	**1 204 071,01**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**1 204 071,01**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 204 071,01**

Part DNCA ACTIONS EURO PME F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	**1 549 362,14**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 549 362,14**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 549 362,14**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 549 362,14
Total	**1 549 362,14**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part DNCA ACTIONS EURO PME I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	**60 427,48**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**60 427,48**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**60 427,48**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	60 427,48
Total	**60 427,48**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part DNCA ACTIONS EURO PME N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	**61 143,31**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**61 143,31**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**61 143,31**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	61 143,31
Total	**61 143,31**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part DNCA ACTIONS EURO PME R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	**-466 861,92**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-466 861,92**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-466 861,92**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-466 861,92
Total	**-466 861,92**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 499 146,29**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**2 499 146,29**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 499 146,29**

Part DNCA ACTIONS EURO PME F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 483 576,23**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 483 576,23**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 483 576,23**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 483 576,23
Total	**1 483 576,23**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part DNCA ACTIONS EURO PME I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**67 457,77**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**67 457,77**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**67 457,77**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	67 457,77
Total	**67 457,77**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part DNCA ACTIONS EURO PME N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**116 059,41**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**116 059,41**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**116 059,41**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	116 059,41
Total	**116 059,41**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part DNCA ACTIONS EURO PME R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**832 052,88**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**832 052,88**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**832 052,88**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	832 052,88
Total	**832 052,88**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**342 437 822,80**	**97,66**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**342 437 822,80**	**97,66**
Biens de consommation durables			**7 557 297,03**	**2,16**
NACON SA	EUR	2 551 314	1 518 031,83	0,43
SFC ENERGY	EUR	284 871	6 039 265,20	1,73
Conglomérats industriels			**3 640 380,00**	**1,04**
ALA SPA	EUR	109 650	3 640 380,00	1,04
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**14 680 531,24**	**4,19**
GRUPPO MUTUIONLINE SPA	EUR	56 340	2 256 417,00	0,64
LABORATORIOS FARMACEUTICOS R	EUR	73 340	3 777 010,00	1,08
PAULIC MEUNERIE SA	EUR	4 563	4 508,24	0,00
REPLY SPA	EUR	27 370	4 127 396,00	1,18
SESA	EUR	66 400	4 515 200,00	1,29
Distribution spécialisée			**24 210 723,48**	**6,90**
LU-VE SPA	EUR	308 832	8 709 062,40	2,48
PLANISWARE SA	EUR	361 162	8 429 521,08	2,40
PUUILO OYJ	EUR	622 000	7 072 140,00	2,02
Divertissement			**1 341 501,85**	**0,38**
LOTTOMATICA GROUP SPA	EUR	72 085	1 341 501,85	0,38
Emballage et conditionnement			**3 968 690,60**	**1,13**
TFF GROUP	EUR	166 054	3 968 690,60	1,13
Equipement et services pour l'énergie			**18 079 116,79**	**5,16**
FUGRO NV	EUR	416 327	5 524 659,29	1,58
GRENERGY RENOVABLES	EUR	99 830	4 083 047,00	1,16
SAIPEM SPA	EUR	1 500 000	3 211 500,00	0,92
TECNICAS REUNIDAS SA	EUR	328 950	5 259 910,50	1,50
Equipements de communication			**2 693 243,80**	**0,77**
TKH GROUP NV-DUTCH CERT	EUR	74 399	2 693 243,80	0,77
Equipements électriques			**6 443 715,74**	**1,84**
LPKF LASER & ELECTRONICS SE	EUR	206 857	1 658 993,14	0,47
MERSEN	EUR	260 890	4 784 722,60	1,37
Equipements et fournitures médicaux			**8 104 623,58**	**2,31**
EL.EN. SPA	EUR	588 286	5 394 582,62	1,54
GUERBET	EUR	147 928	2 710 040,96	0,77
Equipements et instruments électroniques			**9 897 803,00**	**2,82**
BIGBEN INTERACTIVE	EUR	404 708	459 748,29	0,13
EKINOPS	EUR	1 191 697	4 367 569,51	1,25
JENOPTIK AG	EUR	138 580	2 645 492,20	0,75
LACROIX	EUR	1 307	11 763,00	0,00
LUMIBIRD	EUR	241 323	2 413 230,00	0,69
Equipements et produits de loisirs			**9 888 436,78**	**2,82**
CATANA GROUP	EUR	433 629	1 899 295,02	0,54

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COUACH SADIR	EUR	108 880	0,00	0,00
RACING FORCE SPA	EUR	434 720	1 821 476,80	0,52
TECHNOGYM SPA	EUR	517 856	6 167 664,96	1,76
Hôtels, restaurants et loisirs			**1 887 933,20**	**0,54**
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	13 466	1 887 933,20	0,54
Industrie aérospatiale et défense			**24 667 131,46**	**7,04**
EXOSENS SAS	EUR	292 287	9 888 069,21	2,82
RENK GROUP AG	EUR	246 130	10 909 712,25	3,12
THEON INTERNATIONAL PLC	EUR	162 920	3 869 350,00	1,10
Infrastructure de transports			**3 240 232,40**	**0,92**
FERRARI GROUP PLC	EUR	410 156	3 240 232,40	0,92
Logiciels			**37 929 250,85**	**10,79**
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	89 549	12 563 724,70	3,57
ID LOGISTICS GROUP	EUR	10 548	3 850 020,00	1,10
LECTRA	EUR	372 144	9 861 816,00	2,81
OBIZ SA	EUR	163 357	927 867,76	0,26
SAFILO AZ POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	3 500 195	2 810 656,59	0,80
SIDETRADE	EUR	15 904	3 832 864,00	1,09
SWORD GROUP	EUR	132 974	4 082 301,80	1,16
Logiciels et services internet			**700 480,98**	**0,20**
ATEME SA	EUR	174 249	700 480,98	0,20
Machines			**32 221 767,68**	**9,19**
DUERR AG	EUR	110 442	2 555 627,88	0,73
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	219 293	8 245 416,80	2,35
EXEL INDUSTRIES SA-A SHS	EUR	84 805	3 332 836,50	0,95
GVS SPA	EUR	1 505 790	6 505 012,80	1,86
LISI	EUR	115 558	3 368 515,70	0,96
MANITOU BF	EUR	94 100	1 684 390,00	0,48
SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	226 735	6 529 968,00	1,86
Marchés de capitaux			**4 911 246,30**	**1,40**
CENERGY HOLDINGS SA	EUR	528 091	4 911 246,30	1,40
Media			**6 405 980,60**	**1,83**
HAVAS BV	EUR	2 239 760	2 945 284,40	0,84
IPSOS	EUR	83 070	3 460 696,20	0,99
Ordinateurs et périphériques			**8 692 326,96**	**2,48**
KONTRON AG	EUR	286 564	6 344 526,96	1,81
QUADIENT SA	EUR	150 500	2 347 800,00	0,67
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**4 614 193,50**	**1,32**
GERRESHEIMER AG	EUR	65 870	4 614 193,50	1,32
Produits alimentaires			**7 436 432,81**	**2,12**
CORBION NV	EUR	104 940	2 041 083,00	0,58
GLANBIA PLC	EUR	217 293	2 209 869,81	0,63
LOTUS BAKERIES	EUR	388	3 185 480,00	0,91
Produits chimiques			**9 885 234,00**	**2,82**
ROBERTET SA	EUR	4 214	3 438 624,00	0,98

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SOL SPA	EUR	172 600	6 446 610,00	1,84
Produits de soins personnels			**9 143 756,60**	**2,61**
INTERCOS SPA	EUR	458 550	5 915 295,00	1,69
INTERPARFUMS SA	EUR	81 424	3 228 461,60	0,92
Produits pharmaceutiques			**9 910 495,00**	**2,83**
BOIRON SA	EUR	75 050	1 891 260,00	0,54
VIRBAC SA	EUR	27 230	8 019 235,00	2,29
Produits pour l'industrie du bâtiment			**3 443 553,84**	**0,98**
CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	204 244	3 443 553,84	0,98
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**6 746 502,00**	**1,92**
S.O.I.T.E.C.	EUR	50 650	2 481 850,00	0,71
SUESS MICROTEC AG	EUR	124 880	4 264 652,00	1,21
Services aux entreprises			**6 294 528,80**	**1,80**
DELTA PLUS GROUP	EUR	49 910	2 535 428,00	0,72
SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	51 636	3 759 100,80	1,08
Services aux professionnels			**5 191 516,25**	**1,48**
ASSYSTEM	EUR	89 560	2 839 052,00	0,81
TINEXTA SPA	EUR	260 950	2 352 464,25	0,67
Services clientèle divers			**1 977 838,98**	**0,56**
ABEO SA	EUR	110 235	1 020 776,10	0,29
SERGE FERRARI GROUP	EUR	178 224	957 062,88	0,27
Services financiers diversifiés			**5 629 573,00**	**1,61**
ICAPE HOLDING SA	EUR	132 170	930 476,80	0,27
JOST WERKE SE	EUR	90 021	4 699 096,20	1,34
Services liés aux technologies de l'information			**10 261 635,00**	**2,93**
AUBAY	EUR	112 160	5 383 680,00	1,54
INFOTEL	EUR	36 540	1 626 030,00	0,46
WAVESTONE	EUR	67 050	3 251 925,00	0,93
Sociétés commerciales et de distribution			**1 733 322,50**	**0,49**
THERMADOR GROUPE	EUR	26 065	1 733 322,50	0,49
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**3 474 012,00**	**0,99**
ARGAN	EUR	56 580	3 474 012,00	0,99
Soins et autres services médicaux			**11 207 847,20**	**3,20**
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	121 007	3 279 289,70	0,94
DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	171 710	6 258 829,50	1,78
MEDIOS AG	EUR	139 144	1 669 728,00	0,48
Technologies des soins de santé			**4 335 267,00**	**1,24**
EQUASENS	EUR	132 780	4 335 267,00	1,24
Transport maritime			**3 518 480,00**	**1,00**
NEXT GEOSOLUTIONS EUROPE SPA	EUR	412 000	3 518 480,00	1,00
Vente par correspondance			**6 471 220,00**	**1,85**
BILENDI	EUR	323 561	6 471 220,00	1,85
Total			**342 437 822,80**	**97,66**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	342 437 822,80
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	9 140 328,21
Autres passifs (-)	-947 307,09
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**350 630 843,92**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part DNCA ACTIONS EURO PME F	EUR	12 208,0334	17 197,90
Part DNCA ACTIONS EURO PME I	EUR	9 894,6443	962,77
Part DNCA ACTIONS EURO PME N	EUR	15 152,5568	1 075,35
Part DNCA ACTIONS EURO PME R	EUR	52 474,9607	2 188,80

DNCA ACTIONS EURO PME

COMPTES ANNUELS
28/03/2024

BILAN ACTIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**302 593 290,10**	**270 558 533,83**
Actions et valeurs assimilées	**302 593 290,10**	**270 558 533,83**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	302 593 290,10	270 558 533,83
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**0,00**	**0,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**1 002 973,56**	**651 650,66**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 002 973,56	651 650,66
COMPTES FINANCIERS	**3 449 171,19**	**5 086 279,17**
Liquidités	3 449 171,19	5 086 279,17
TOTAL DE L'ACTIF	**307 045 434,85**	**276 296 463,66**

BILAN PASSIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	315 370 768,84	280 734 768,66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-11 439 378,72	-5 320 405,64
Résultat de l'exercice (a,b)	1 237 993,80	412 613,30
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**305 169 383,92**	**275 826 976,32**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**1 876 050,93**	**469 487,34**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 876 050,93	469 487,34
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**307 045 434,85**	**276 296 463,66**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	318 473,47	39 528,63
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 482 582,51	3 250 524,93
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**4 801 055,98**	**3 290 053,56**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	16 359,84
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**0,00**	**16 359,84**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**4 801 055,98**	**3 273 693,72**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 747 274,44	3 273 237,02
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**1 053 781,54**	**456,70**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	184 212,26	412 156,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**1 237 993,80**	**412 613,30**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

I Portefeuille titres

Les actions
Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.
Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du dernier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations
Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières
Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contrevaleur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM ou FIA

Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative de l'OPCVM sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables (« TCN ») :

Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :
- les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres titres de créances négociables à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières …) sont évalués sur la base du prix de marché.

En l'absence de prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur):
Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois peuvent être évalués de façon linéaire.

2) Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés
Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps
Les « asset swaps » à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » de crédit de l'émetteur indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois peuvent être valorisés linéairement.

Les autres swaps sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de taux observées.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme :

Ils peuvent être valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

Ils peuvent être valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

3) Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :
A) Engagements sur marchés à terme fermes :

1) Futures :
Engagement = cours de compensation x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le MATIF qui est enregistré pour sa valeur nominale.

2) Engagements sur contrats d'échange :
a) de taux

.adossés :
- contrats d'échange de taux

° Taux fixe/Taux variable
- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe
- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

.non adossés :
° Taux fixe/Taux variable
- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe
- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) autres contrats d'échange
Ils seront évalués à la valeur de marché.

B) Engagements sur marchés à terme conditionnels :
Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

4) Devises
Les cours étrangers sont convertis en euro selon le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

5) Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

- Les valeurs étrangères sont converties en contrevaleur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation.
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative (« swing pricing ») avec seuil de déclenchement :
L'OPC maître du FCPE prévoit dans son prospectus un mécanisme d'ajustement (« Swing Pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement dans les conditions visées ci-après.
« Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du Fonds en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du Fonds. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le Fonds en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ». Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du Fonds dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL sera ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le Fonds émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du Fonds. Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Fonds. Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Fonds peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement. La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du Fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du Fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement. »

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière ;
- Les frais administratifs externes à la société de gestion ;
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion). Dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20% de l'actif net dans des OPCVM de droit français ou étranger, des FIA de droit français ou des FIA établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne, ou des fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, mention du niveau maximal des frais et commissions indirects ;
- Les commissions de mouvement ;
- La commission de surperformance.

Frais facturés à l'OPCVM :	***Assiette***	***Taux barème***
Frais de gestion financière	*Actif net*	*Part R : 2,00 % TTC* *Part F : 0,90% TTC* *Part N : 1,25% TTC* *Part I- NPF : 1,30 % TTC* *Part I : 1,00 % TTC* *Taux maximum*
Frais de fonctionnement et autres services	*Actif net*	
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	*Actif net*	*Non significatif*
Commission de mouvement : *Prestataires percevant des commissions de mouvement :* *Société de gestion : 100 %*	*Prélèvement sur chaque transaction* *en fonction de la clé de répartition entre les différents prestataires*	*Le barème est présenté dans le tableau « Barème (taux et montants forfaitaires) des commissions de mouvement par type d'instruments et d'opérations figurant ci-dessous*.*
Commission de surperformance	*Actif net*	*Part R, F, N et I-NPF : néant* *Part I : 20% de la performance positive nette au-delà de l'indice de référence MSCI EMU MICRO NR*

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.
20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle MSCI EMU MICRO NR (ticker BBG : M7EM1RC Index) libellé en euros et calculé dividendes réinvestis sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Période de référence :
La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de

surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute à la date de lancement de la part I.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er mars au 31 mars de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.
La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts DNCA ACTIONS EURO PME F	Capitalisation	Capitalisation
Parts DNCA ACTIONS EURO PME N	Capitalisation	Capitalisation
Parts DNCA ACTIONS EURO PME R	Capitalisation	Capitalisation
Parts DNCA ACTIONS EURO PME I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**275 826 976,32**	**227 790 806,71**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	83 053 060,46	110 074 841,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-43 428 616,16	-26 409 278,07
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 358 240,08	7 061 231,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-22 466 212,47	-11 556 587,95
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-188 304,00	-224 819,03
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-39 541,85	-30 909 674,59
Différence d'estimation exercice N	*28 661 098,78*	*28 700 640,63*
Différence d'estimation exercice N-1	*-28 700 640,63*	*-59 610 315,22*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 053 781,54	456,70
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**305 169 383,92**	**275 826 976,32**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 449 171,19	1,13
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 449 171,19	1,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	894 902,74
	Souscriptions à recevoir	5 709,99
	Coupons et dividendes en espèces	102 360,83
TOTAL DES CRÉANCES		**1 002 973,56**
DETTES		
	Achats à règlement différé	36 908,42
	Rachats à payer	1 532 097,48
	Frais de gestion fixe	292 455,81
	Autres dettes	14 589,22
TOTAL DES DETTES		**1 876 050,93**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-873 077,37**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part DNCA ACTIONS EURO PME F		
Parts souscrites durant l'exercice	2 904,0861	52 909 254,40
Parts rachetées durant l'exercice	-692,8690	-12 634 656,91
Solde net des souscriptions/rachats	2 211,2171	40 274 597,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 702,7671	
Part DNCA ACTIONS EURO PME I		
Parts souscrites durant l'exercice	7 415,2119	7 500 837,40
Parts rachetées durant l'exercice	-60,2241	-60 911,53
Solde net des souscriptions/rachats	7 354,9878	7 439 925,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 354,9878	
Part DNCA ACTIONS EURO PME N		
Parts souscrites durant l'exercice	2 069,1772	2 336 175,82
Parts rachetées durant l'exercice	-5 464,8657	-5 986 650,37
Solde net des souscriptions/rachats	-3 395,6885	-3 650 474,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 898,1870	
Part DNCA ACTIONS EURO PME R		
Parts souscrites durant l'exercice	8 729,5056	20 306 792,84
Parts rachetées durant l'exercice	-10 722,8875	-24 746 397,35
Solde net des souscriptions/rachats	-1 993,3819	-4 439 604,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	38 841,3095	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part DNCA ACTIONS EURO PME F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DNCA ACTIONS EURO PME I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DNCA ACTIONS EURO PME N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DNCA ACTIONS EURO PME R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Parts DNCA ACTIONS EURO PME F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 621 222,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts DNCA ACTIONS EURO PME I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 085,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts DNCA ACTIONS EURO PME N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	180 745,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts DNCA ACTIONS EURO PME R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 927 720,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 237 993,80	412 613,30
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**1 237 993,80**	**412 613,30**

	28/03/2024	31/03/2023
Parts DNCA ACTIONS EURO PME F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 484 227,32	917 871,00
Total	**1 484 227,32**	**917 871,00**

	28/03/2024	31/03/2023
Parts DNCA ACTIONS EURO PME I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-7 933,58	0,00
Total	**-7 933,58**	**0,00**

	28/03/2024	31/03/2023
Parts DNCA ACTIONS EURO PME N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	51 988,84	37 303,32
Total	**51 988,84**	**37 303,32**

	28/03/2024	31/03/2023
Parts DNCA ACTIONS EURO PME R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-290 288,78	-542 561,02
Total	**-290 288,78**	**-542 561,02**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 439 378,72	-5 320 405,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-11 439 378,72**	**-5 320 405,64**

	28/03/2024	31/03/2023
Parts DNCA ACTIONS EURO PME F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-7 412 534,02	-3 065 346,08
Total	**-7 412 534,02**	**-3 065 346,08**

	28/03/2024	31/03/2023
Parts DNCA ACTIONS EURO PME I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-81 505,02	0,00
Total	**-81 505,02**	**0,00**

	28/03/2024	31/03/2023
Parts DNCA ACTIONS EURO PME N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-473 108,99	-325 428,32
Total	**-473 108,99**	**-325 428,32**

	28/03/2024	31/03/2023
Parts DNCA ACTIONS EURO PME R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 472 230,69	-1 929 631,24
Total	**-3 472 230,69**	**-1 929 631,24**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net Global en EUR	**146 952 218,82**	**226 174 939,63**	**227 790 806,71**	**275 826 976,32**	**305 169 383,92**
Parts DNCA ACTIONS EURO PME F en EUR					
Actif net	48 184 415,36	72 193 874,66	109 689 668,13	159 291 362,90	194 449 708,53
Nombre de titres	4 143,7525	3 682,3641	5 054,3617	8 491,5500	10 702,7671
Valeur liquidative unitaire	11 628,20	19 605,30	21 701,98	18 758,80	18 168,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	166,82	678,58	3 388,32	-360,98	-692,58
Capitalisation unitaire sur résultat	62,52	-24,00	-36,19	108,09	138,67
Parts DNCA ACTIONS EURO PME I en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	7 488 017,46
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	7 354,9878
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	1 018,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-11,08
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	-1,07
Parts DNCA ACTIONS EURO PME N en EUR					
Actif net	10 159 782,95	13 863 033,55	17 708 042,22	16 877 793,31	12 419 891,79
Nombre de titres	13 735,6224	11 155,3055	12 917,7859	14 293,8755	10 898,1870
Valeur liquidative unitaire	739,66	1 242,73	1 370,82	1 180,77	1 139,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,22	42,96	214,55	-22,76	-43,41
Capitalisation unitaire sur résultat	0,74	-5,09	-7,18	2,60	4,77
Parts DNCA ACTIONS EURO PME R en EUR					
Actif net	88 608 020,51	140 118 031,42	100 393 096,36	99 657 820,11	90 811 766,14
Nombre de titres	56 669,6241	53 738,8173	35 168,1686	40 834,6914	38 841,3095
Valeur liquidative unitaire	1 563,58	2 607,38	2 854,65	2 440,51	2 338,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	23,69	89,91	448,11	-47,25	-89,39
Capitalisation unitaire sur résultat	-12,75	-26,85	-36,87	-13,28	-7,47

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADESSO AG	EUR	27 000	2 948 400,00	0,97
AIXTRON SE	EUR	228 000	5 586 000,00	1,83
DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	144 860	4 728 230,40	1,55
JENOPTIK AG	EUR	103 570	2 982 816,00	0,98
JOST WERKE AG	EUR	90 021	4 284 999,60	1,41
KONTRON AG	EUR	267 669	5 471 154,36	1,79
LPKF LASER ELECTRO	EUR	292 285	2 344 125,70	0,76
M1 KLINIKEN AG	EUR	345 512	4 301 624,40	1,41
MEDIOS AG	EUR	215 203	3 525 025,14	1,16
SFC ENERGY	EUR	166 420	2 992 231,60	0,98
SUESS MICROTEC AG	EUR	107 280	3 921 084,00	1,28
TOTAL ALLEMAGNE			**43 085 691,20**	**14,12**
BELGIQUE				
BARCO NV	EUR	181 950	2 778 376,50	0,91
LOTUS BAKERIES	EUR	388	3 472 600,00	1,14
TOTAL BELGIQUE			**6 250 976,50**	**2,05**
CHYPRE				
THEON INTERNATIONAL PLC	EUR	271 194	3 418 129,18	1,12
TOTAL CHYPRE			**3 418 129,18**	**1,12**
ESPAGNE				
GRENERGY RENOVABLES SA	EUR	160 777	3 913 312,18	1,28
LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROVI SA	EUR	174 110	14 085 499,00	4,62
TOTAL ESPAGNE			**17 998 811,18**	**5,90**
FINLANDE				
MUSTI GROUP OY	EUR	115 326	2 880 843,48	0,94
PUUILO OYJ	EUR	622 000	6 160 910,00	2,02
SITOWISE GROUP PLC	EUR	490 585	1 393 261,40	0,46
TOTAL FINLANDE			**10 435 014,88**	**3,42**
FRANCE				
ABEO SA	EUR	80 365	823 741,25	0,27
ARGAN	EUR	38 230	3 207 497,00	1,05
ARGAN RTS 16-04-24	EUR	38 230	0,00	0,00
ATEME SA	EUR	236 340	1 046 986,20	0,34
AUBAY	EUR	123 342	5 020 019,40	1,65
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	97 975	1 381 447,50	0,45
BIGBEN INTERACTIVE	EUR	261 526	730 965,17	0,24
BILENDI SA	EUR	194 940	2 892 909,60	0,95
BOIRON SA	EUR	87 210	2 932 000,20	0,96
DELTA PLUS GROUP	EUR	42 928	3 202 428,80	1,05
EKINOPS	EUR	903 810	3 371 211,30	1,10
Equasens	EUR	165 634	8 497 024,20	2,78
ESKER SA	EUR	25 250	4 704 075,00	1,54
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	219 293	4 912 163,20	1,61
EXEL INDUSTRIES	EUR	79 753	4 450 217,40	1,46

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCOIS FRERES	EUR	166 054	7 107 111,20	2,32
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	89 549	12 402 536,50	4,06
GUERBET	EUR	150 000	4 927 500,00	1,62
ICAPE HOLDING SA	EUR	102 907	1 010 546,74	0,33
INFOTEL	EUR	73 619	3 460 093,00	1,13
INTERPARFUMS	EUR	74 022	3 863 948,40	1,27
LACROIX	EUR	58 321	1 487 185,50	0,49
LECTRA SA	EUR	260 477	8 426 430,95	2,76
LUMIBIRD SA	EUR	213 133	2 796 304,96	0,92
MANITOU BF	EUR	197 517	5 007 055,95	1,64
MERSEN	EUR	260 890	9 509 440,50	3,12
NACON SA	EUR	1 350 229	1 728 293,12	0,57
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	51 552	5 835 686,40	1,91
SERGEFERRARI GROUP SA	EUR	181 293	1 060 564,05	0,35
SIDETRADE	EUR	18 358	2 937 280,00	0,96
SOITEC SA	EUR	77 710	7 452 389,00	2,44
THERMADOR GROUPE	EUR	24 809	2 190 634,70	0,72
VIRBAC SA	EUR	13 110	4 536 060,00	1,49
VISIATIV SA	EUR	112 165	4 015 507,00	1,32
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	30 638	4 059 535,00	1,33
VusionGroup	EUR	12 000	1 711 200,00	0,56
WAVESTONE	EUR	76 049	4 266 348,90	1,40
TOTAL FRANCE			**146 964 338,09**	**48,16**
ITALIE				
CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	204 244	4 156 365,40	1,36
EL.EN.SPA	EUR	580 266	6 812 322,84	2,24
ERG SPA	EUR	111 060	2 585 476,80	0,84
FINECOBANK SPA	EUR	413 567	5 742 377,80	1,88
LU-VE SPA	EUR	299 440	6 917 064,00	2,27
MONCLER SPA	EUR	50 483	3 492 413,94	1,15
PIOVAN SPA	EUR	137 510	1 670 746,50	0,54
REPLY FRAZION	EUR	27 370	3 590 944,00	1,17
SAFILO AZ POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	3 500 195	4 207 234,39	1,38
SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	211 735	8 924 630,25	2,93
SECO SPA	EUR	819 590	2 983 307,60	0,98
SESA	EUR	66 400	6 806 000,00	2,23
SOL SPA	EUR	172 600	5 721 690,00	1,88
TECHNOGYM	EUR	157 050	1 444 860,00	0,47
TINEXTA S.P.A.	EUR	230 950	4 390 359,50	1,44
TOTAL ITALIE			**69 445 793,02**	**22,76**
LUXEMBOURG				
SWORD GROUP	EUR	132 657	4 994 536,05	1,63
TOTAL LUXEMBOURG			**4 994 536,05**	**1,63**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**302 593 290,10**	**99,16**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**302 593 290,10**	**99,16**
Créances			**1 002 973,56**	**0,32**
Dettes			**-1 876 050,93**	**-0,61**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Comptes financiers			3 449 171,19	1,13
Actif net			305 169 383,92	100,00

Parts DNCA ACTIONS EURO PME I	EUR	7 354,9878	1 018,08
Parts DNCA ACTIONS EURO PME N	EUR	10 898,1870	1 139,62
Parts DNCA ACTIONS EURO PME R	EUR	38 841,3095	2 338,02
Parts DNCA ACTIONS EURO PME F	EUR	10 702,7671	18 168,17

7. ANNEXE(S)

Document d'informations clés

DNCA ACTIONS EURO PME (LE «FONDS»)

Classe: N - ISIN: FR0013311289

Objectif

Le présent document contient des informations clés concernant ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom:	DNCA Actions Euro PME (le «Fonds»)
Initiateur du Produit:	DNCA FINANCE (La «Société de gestion»)
ISIN:	FR0013311289
Site web:	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France.
DNCA Finance est agrée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Ce document d'informations clés est valable à partir du 1er septembre 2023.

En quoi consiste ce produit?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 08/08/2014 et lancé le 28/08/2014. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités énoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

Actions de pays de la Zone euro
L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer les marchés européens des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans, en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent) tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant, selon la Société de Gestion, les meilleures perspectives de croissance. La performance du Fonds peut être comparée a posteriori, sur la durée d'investissement minimum recommandée, avec l'indicateur de référence composite suivant : MSCI EMU MICRO NR en euros.
La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un indicateur de référence. Le processus de gestion du Fonds est fondé sur la sélection de sociétés au sein de l'univers des petites et moyennes capitalisations européennes, qui, au moment de l'investissement, d'une part emploient moins de 5 000 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. La gestion intègre une approche " bottom up " dans le choix des pays et des secteurs mais privilégie le " stock picking " fondé sur la recherche et la sélection de valeurs qui présentent, selon la Société de Gestion, des potentiels de croissance. La construction du portefeuille repose sur une analyse de la stratégie et de la situation financière de chaque société, au travers de la revue de son plan de développement, de ses perspectives d'activité ainsi que de sa profitabilité, sa structure financière et sur les perspectives de hausse des bénéfices. le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) construction du portefeuille selon une approche macro-économique, (iii) analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés. A la dernière date de mise à jour du prospectus, le Fonds bénéficie du label ISR.
Le portefeuille de Le Fonds sera investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles au PEA et au PEA-PME (Plan d'Epargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire au sens du Code monétaire et financier). De plus, Le Fonds sera exposé en permanence à plus de 75% de son actif aux marchés des actions des pays de la Zone euro. Le Fonds sera investi en permanence à plus de 50% de son actif dans des titres éligibles au régime DSK. Enfin, l'actif de Le Fonds sera investi en permanence à 35% minimum en actions émises par des entreprises ayant leur siègesocial en France.
Les investissements sur Alternext seront réalisés dans la limite de 10% de l'actif net. En outre, pour gérer les besoins de trésorerie de Le Fonds liés notamment aux souscriptions et rachats des parts de Le Fonds, mais aussi pour faire évoluer leprofil de risque de Le Fonds vers un univers moins exposé aux risques actions, le portefeuille de Le Fonds pourra être investi dans les titres ou instruments suivants : titres de créances négociables et instruments du marché monétaire émis par les émetteurs ayant leur siège social dans des pays de la Zone euro, dans la limite de 10% de l'actif net.
L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres compostant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS:

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative de la part est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque présuppose que vous conserverez le produit pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Les risques essentiels du Compartiment résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels il est investi.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Elle évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur notre capacité à vous payer.

Veuillez consulter le Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques au produit qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000		
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**	
Scénarios				
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 1 960	EUR 1 780	
	Rendement annuel moyen	-80.4%	-29.2%	
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 7 520	EUR 7 570	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
	Rendement annuel moyen	-24.8%	-5.4%	
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 660	EUR 20 380	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2014 et septembre 2019.
	Rendement annuel moyen	16.6%	15.3%	
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 16 800	EUR 29 360	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre juillet 2013 et juillet 2018.
	Rendement annuel moyen	68.0%	24.0%	

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si le Fonds n'est pas en mesure de payer ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez Caceis Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.
Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 339	EUR 1 459
Incidence des coûts annuels (*)	3.4%	1.6%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 16.9% avant déduction des coûts et de 15.3 % après déduction des coûts.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend la production vous informera du montant réel.	Jusqu'à EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	1.34% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 134
Coûts de transaction	0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 5
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Combien de temps dois-je conserver l'investissement et puis-je retirer mon argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (PDR) : 5 années

La PDR a été choisie pour fournir un rendement constant moins soumis aux fluctuations du marché.

Les ordres de souscription et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative au plus tard à 12 heures 30 et exécutés sur la valeur liquidative.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute personne physique ou morale souhaitant déposer une réclamation auprès du Fonds afin de faire valoir un droit ou d'indemniser un préjudice doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, par e-mail ou par courrier postal, dans l'une des langues officielles de son pays d'origine, à l'adresse suivante:

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, F-75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

De plus amples informations portant sur la valeur nette d'inventaire de la classe d'actions et la documentation du produit, notamment le prospectus, les statuts, les derniers rapports financiers et les derniers cours des actions, sont disponibles gratuitement sur www.dnca-investments.com ou au siège de la Société de gestion.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles sur www.dnca-investments.com.

Document d'informations clés

DNCA ACTIONS EURO PME (LE «FONDS»)

Classe: F - ISIN: FR0013017902

Objectif

Le présent document contient des informations clés concernant ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom:	DNCA Actions Euro PME (le «Fonds»)
Initiateur du Produit:	DNCA FINANCE (La «Société de gestion»)
ISIN:	FR0013017902
Site web:	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France.
DNCA Finance est agrée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Ce document d'informations clés est valable à partir du 1er septembre 2023.

En quoi consiste ce produit?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 08/08/2014 et lancé le 28/08/2014. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités énoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

Actions de pays de la Zone euro
L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer les marchés européens des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans, en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent) tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant, selon la Société de Gestion, les meilleures perspectives de croissance. La performance du Fonds peut être comparée a posteriori, sur la durée d'investissement minimum recommandée, avec l'indicateur de référence composite suivant : MSCI EMU MICRO NR en euros.
La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un indicateur de référence. Le processus de gestion du Fonds est fondé sur la sélection de sociétés au sein de l'univers des petites et moyennes capitalisations européennes, qui, au moment de l'investissement, d'une part emploient moins de 5 000 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. La gestion intègre une approche " bottom up " dans le choix des pays et des secteurs mais privilégie le " stock picking " fondé sur la recherche et la sélection de valeurs qui présentent, selon la Société de Gestion, des potentiels de croissance. La construction du portefeuille repose sur une analyse de la stratégie et de la situation financière de chaque société, au travers de la revue de son plan de développement, de ses perspectives d'activité ainsi que de sa profitabilité, sa structure financière et sur les perspectives de hausse des bénéfices. le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) construction du portefeuille selon une approche macro-économique, (iii) analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés. A la dernière date de mise à jour du prospectus, le Fonds bénéficie du label ISR.
Le portefeuille de Le Fonds sera investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles au PEA et au PEA-PME (Plan d'Epargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire au sens du Code monétaire et financier). De plus, Le Fonds sera exposé en permanence à plus de 75% de son actif aux marchés des actions des pays de la Zone euro. Le Fonds sera investi en permanence à plus de 50% de son actif dans des titres éligibles au régime DSK. Enfin, l'actif de Le Fonds sera investi en permanence à 35% minimum en actions émises par des entreprises ayant leur siègesocial en France.
Les investissements sur Alternext seront réalisés dans la limite de 10% de l'actif net. En outre, pour gérer les besoins de trésorerie de Le Fonds liés notamment aux souscriptions et rachats des parts de Le Fonds, mais aussi pour faire évoluer leprofil de risque de Le Fonds vers un univers moins exposé aux risques actions, le portefeuille de Le Fonds pourra être investi dans les titres ou instruments suivants : titres de créances négociables et instruments du marché monétaire émis par les émetteurs ayant leur siège social dans des pays de la Zone euro, dans la limite de 10% de l'actif net.
L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres compostant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS:

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative de la part est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque présuppose que vous conserverez le produit pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Les risques essentiels du Compartiment résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels il est investi.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Elle évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur notre capacité à vous payer.

Veuillez consulter le Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques au produit qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement EUR 10 000		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**	
Scénarios				
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 1 960	EUR 1 780	
	Rendement annuel moyen	-80.4%	-29.2%	
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 7 540	EUR 7 600	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
	Rendement annuel moyen	-24.6%	-5.3%	
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 620	EUR 19 620	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2014 et septembre 2019.
	Rendement annuel moyen	16.2%	14.4%	
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 16 860	EUR 28 520	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre novembre 2012 et novembre 2017.
	Rendement annuel moyen	68.6%	23.3%	

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si le Fonds n'est pas en mesure de payer ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez Caceis Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.
Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 305	EUR 1 117
Incidence des coûts annuels (*)	3.1%	1.3%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 15.7% avant déduction des coûts et de 14.4 % après déduction des coûts.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend la production vous informera du montant réel.	Jusqu'à EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	1.00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 100
Coûts de transaction	0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 5
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Combien de temps dois-je conserver l'investissement et puis-je retirer mon argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (PDR) : 5 années

La PDR a été choisie pour fournir un rendement constant moins soumis aux fluctuations du marché.

Les ordres de souscription et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative au plus tard à 12 heures 30 et exécutés sur la valeur liquidative.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute personne physique ou morale souhaitant déposer une réclamation auprès du Fonds afin de faire valoir un droit ou d'indemniser un préjudice doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, par e-mail ou par courrier postal, dans l'une des langues officielles de son pays d'origine, à l'adresse suivante:

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, F-75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

De plus amples informations portant sur la valeur nette d'inventaire de la classe d'actions et la documentation du produit, notamment le prospectus, les statuts, les derniers rapports financiers et les derniers cours des actions, sont disponibles gratuitement sur www.dnca-investments.com ou au siège de la Société de gestion.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles sur www.dnca-investments.com.

Document d'informations clés

DNCA ACTIONS EURO PME (LE «FONDS»)

Classe: R - ISIN: FR0011891506

Objectif

Le présent document contient des informations clés concernant ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom:	DNCA Actions Euro PME (le «Fonds»)
Initiateur du Produit:	DNCA FINANCE (La «Société de gestion»)
ISIN:	FR0011891506
Site web:	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France.
DNCA Finance est agrée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Ce document d'informations clés est valable à partir du 1er septembre 2023.

En quoi consiste ce produit?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 08/08/2014 et lancé le 28/08/2014. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités énoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

Actions de pays de la Zone euro
L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer les marchés européens des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans, en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent) tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant, selon la Société de Gestion, les meilleures perspectives de croissance. La performance du Fonds peut être comparée a posteriori, sur la durée d'investissement minimum recommandée, avec l'indicateur de référence composite suivant : MSCI EMU MICRO NR en euros.
La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un indicateur de référence. Le processus de gestion du Fonds est fondé sur la sélection de sociétés au sein de l'univers des petites et moyennes capitalisations européennes, qui, au moment de l'investissement, d'une part emploient moins de 5 000 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. La gestion intègre une approche " bottom up " dans le choix des pays et des secteurs mais privilégie le " stock picking " fondé sur la recherche et la sélection de valeurs qui présentent, selon la Société de Gestion, des potentiels de croissance. La construction du portefeuille repose sur une analyse de la stratégie et de la situation financière de chaque société, au travers de la revue de son plan de développement, de ses perspectives d'activité ainsi que de sa profitabilité, sa structure financière et sur les perspectives de hausse des bénéfices. le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) construction du portefeuille selon une approche macro-économique, (iii) analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés. A la dernière date de mise à jour du prospectus, le Fonds bénéficie du label ISR.
Le portefeuille de Le Fonds sera investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles au PEA et au PEA-PME (Plan d'Epargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire au sens du Code monétaire et financier). De plus, Le Fonds sera exposé en permanence à plus de 75% de son actif aux marchés des actions des pays de la Zone euro. Le Fonds sera investi en permanence à plus de 50% de son actif dans des titres éligibles au régime DSK. Enfin, l'actif de Le Fonds sera investi en permanence à 35% minimum en actions émises par des entreprises ayant leur siègesocial en France.
Les investissements sur Alternext seront réalisés dans la limite de 10% de l'actif net. En outre, pour gérer les besoins de trésorerie de Le Fonds liés notamment aux souscriptions et rachats des parts de Le Fonds, mais aussi pour faire évoluer leprofil de risque de Le Fonds vers un univers moins exposé aux risques actions, le portefeuille de Le Fonds pourra être investi dans les titres ou instruments suivants : titres de créances négociables et instruments du marché monétaire émis par les émetteurs ayant leur siège social dans des pays de la Zone euro, dans la limite de 10% de l'actif net.
L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres compostant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS:

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative de la part est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque présuppose que vous conserverez le produit pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Les risques essentiels du Compartiment résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels il est investi.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Elle évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur notre capacité à vous payer.

Veuillez consulter le Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques au produit qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000		
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**	
Scénarios				
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 1 960	EUR 1 780	
	Rendement annuel moyen	-80.4%	-29.2%	
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 7 460	EUR 7 500	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
	Rendement annuel moyen	-25.4%	-5.6%	
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 510	EUR 18 560	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre mai 2014 et mai 2019.
	Rendement annuel moyen	15.1%	13.2%	
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 16 680	EUR 27 010	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre novembre 2012 et novembre 2017.
	Rendement annuel moyen	66.8%	22.0%	

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si le Fonds n'est pas en mesure de payer ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez Caceis Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.
Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 414	EUR 2 023
Incidence des coûts annuels (*)	4.1%	2.4%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 15.6% avant déduction des coûts et de 13.2 % après déduction des coûts.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend la production vous informera du montant réel.	Jusqu'à EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	2.09% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 209
Coûts de transaction	0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 5
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Combien de temps dois-je conserver l'investissement et puis-je retirer mon argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (PDR) : 5 années

La PDR a été choisie pour fournir un rendement constant moins soumis aux fluctuations du marché.

Les ordres de souscription et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative au plus tard à 12 heures 30 et exécutés sur la valeur liquidative.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute personne physique ou morale souhaitant déposer une réclamation auprès du Fonds afin de faire valoir un droit ou d'indemniser un préjudice doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, par e-mail ou par courrier postal, dans l'une des langues officielles de son pays d'origine, à l'adresse suivante:

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, F-75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

De plus amples informations portant sur la valeur nette d'inventaire de la classe d'actions et la documentation du produit, notamment le prospectus, les statuts, les derniers rapports financiers et les derniers cours des actions, sont disponibles gratuitement sur www.dnca-investments.com ou au siège de la Société de gestion.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles sur www.dnca-investments.com.

Document d'informations clés

DNCA ACTIONS EURO PME (LE «FONDS»)

Classe: I-NPF - ISIN: FR00140085B0

Objectif

Le présent document contient des informations clés concernant ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom:	DNCA Actions Euro PME (le «Fonds»)
Initiateur du Produit:	DNCA FINANCE (La «Société de gestion»)
ISIN:	FR00140085B0
Site web:	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France.
DNCA Finance est agrée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Ce document d'informations clés est valable à partir du 1er septembre 2023.

En quoi consiste ce produit?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 08/08/2014 et lancé le 28/08/2014. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités énoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

Actions de pays de la Zone euro
L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer les marchés européens des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans, en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent) tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant, selon la Société de Gestion, les meilleures perspectives de croissance. La performance du Fonds peut être comparée a posteriori, sur la durée d'investissement minimum recommandée, avec l'indicateur de référence composite suivant : MSCI EMU MICRO NR en euros.
La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un indicateur de référence. Le processus de gestion du Fonds est fondé sur la sélection de sociétés au sein de l'univers des petites et moyennes capitalisations européennes, qui, au moment de l'investissement, d'une part emploient moins de 5 000 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. La gestion intègre une approche " bottom up " dans le choix des pays et des secteurs mais privilégie le " stock picking " fondé sur la recherche et la sélection de valeurs qui présentent, selon la Société de Gestion, des potentiels de croissance. La construction du portefeuille repose sur une analyse de la stratégie et de la situation financière de chaque société, au travers de la revue de son plan de développement, de ses perspectives d'activité ainsi que de sa profitabilité, sa structure financière et sur les perspectives de hausse des bénéfices. le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) construction du portefeuille selon une approche macro-économique, (iii) analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés. A la dernière date de mise à jour du prospectus, le Fonds bénéficie du label ISR.
Le portefeuille de Le Fonds sera investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles au PEA et au PEA-PME (Plan d'Epargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire au sens du Code monétaire et financier). De plus, Le Fonds sera exposé en permanence à plus de 75% de son actif aux marchés des actions des pays de la Zone euro. Le Fonds sera investi en permanence à plus de 50% de son actif dans des titres éligibles au régime DSK. Enfin, l'actif de Le Fonds sera investi en permanence à 35% minimum en actions émises par des entreprises ayant leur siègesocial en France.
Les investissements sur Alternext seront réalisés dans la limite de 10% de l'actif net. En outre, pour gérer les besoins de trésorerie de Le Fonds liés notamment aux souscriptions et rachats des parts de Le Fonds, mais aussi pour faire évoluer leprofil de risque de Le Fonds vers un univers moins exposé aux risques actions, le portefeuille de Le Fonds pourra être investi dans les titres ou instruments suivants : titres de créances négociables et instruments du marché monétaire émis par les émetteurs ayant leur siège social dans des pays de la Zone euro, dans la limite de 10% de l'actif net.
L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres compostant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS:

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative de la part est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque présuppose que vous conserverez le produit pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Les risques essentiels du Compartiment résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels il est investi.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Elle évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur notre capacité à vous payer.

Veuillez consulter le Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques au produit qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000		
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**	
Scénarios				
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 1 960	EUR 1 780	
	Rendement annuel moyen	-80.4%	-29.2%	
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 7 610	EUR 7 680	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
	Rendement annuel moyen	-23.9%	-5.1%	
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 730	EUR 20 600	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2014 et septembre 2019.
	Rendement annuel moyen	17.3%	15.6%	
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 17 030	EUR 29 890	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre novembre 2012 et novembre 2017.
	Rendement annuel moyen	70.3%	24.5%	

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si le Fonds n'est pas en mesure de payer ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez Caceis Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.
Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 330	EUR 1 385
Incidence des coûts annuels (*)	3.3%	1.5%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 17.1% avant déduction des coûts et de 15.6 % après déduction des coûts.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend la production vous informera du montant réel.	Jusqu'à EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	1.30% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 130
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 0
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Combien de temps dois-je conserver l'investissement et puis-je retirer mon argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (PDR) : 5 années

La PDR a été choisie pour fournir un rendement constant moins soumis aux fluctuations du marché.

Les ordres de souscription et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative au plus tard à 12 heures 30 et exécutés sur la valeur liquidative.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute personne physique ou morale souhaitant déposer une réclamation auprès du Fonds afin de faire valoir un droit ou d'indemniser un préjudice doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, par e-mail ou par courrier postal, dans l'une des langues officielles de son pays d'origine, à l'adresse suivante:

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, F-75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

De plus amples informations portant sur la valeur nette d'inventaire de la classe d'actions et la documentation du produit, notamment le prospectus, les statuts, les derniers rapports financiers et les derniers cours des actions, sont disponibles gratuitement sur www.dnca-investments.com ou au siège de la Société de gestion.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles sur www.dnca-investments.com.

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA ACTIONS EURO PME

Identifiant d'entité juridique : 969500GPTBJFDDISS108

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

*Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.*

*La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.*

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☐ Oui	☑ Non
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** :	☑ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 37,3% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☑ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 24,3%
	☑ ayant un objectif social 12,9%
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** :	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

*Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.*

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO_2/M$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO_2/m$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des *« Worst Offenders »* tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	28/03/2024	31/03/2025	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,11/10	4,84/10	-0,27
Exposition à la transition vers une économie durable	21,85% de chiffre d'affaires	19,73% de chiffre d'affaires	-2,11%
% Exposition aux ODD	21,85% de chiffre d'affaires	19,73% de chiffre d'affaires	-2,11%
Empreinte carbone	N/A	313	
Intensité carbone	N/A	707	
% dans la liste des *« Worst Offenders »*	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2023 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

- **…et par rapport aux périodes précédentes ?**

Cette année, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis.
Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est en légère baisse. Toutefois, les principaux titres investis cette année ont une note minimum de 3/10 (exemple : Lectra (5.1), Planisware (5.3) et Glanbia (4.8)).
S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celle-ci est en légère baisse par rapport à l'année dernière à hauteur de 21.85%.
Certains titres "pure player" forte exposés à une transition durable ont été désinvestis ou allégés : Voltalia (100%), Euroapi (100%) et Laboratorios Farmaceuticos (93%).
Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste Offenders.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)

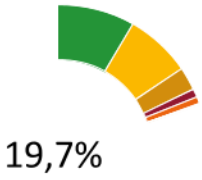

19,7%

3	8,3%	6	0,1%
7	7,1%	14	0,0%
12	2,6%	15	0,0%
8	0,9%	11	0,0%
9	0,8%		
Absence d'exposition	80,3%		

1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des *« Worst Offenders »* de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée cette année. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusion mise en place au niveau maison. Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclut les PAI et l'impact des controverses.
Par ailleurs, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple : deux anciens membres du comité exécutif d'Ipsos ont accepté de transiger avec l'AMF dans le cadre d'une enquête pour potentiel délit d'initié. L'AMF considère que ces deux membres, qui avaient connaissance de la non-nomination de Nathalie Roos à la direction générale en septembre 2021, auraient dû s'abstenir d'intervenir sur le marché du titre Ipsos avant que l'annonce soit rendue publique.

*Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.*

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste *« Worst Offenders »* après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion *« Worst Offenders »*, interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :
1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste *« Worst Offenders »*.

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO_2, intensité de CO_2, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO_2	58%	4 468		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO_2	58%	2 751		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO_2	58%	99 933		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO_2	67%	107 152		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO_2	68%	7 220		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO_2/EUR M investis	58%	313	27%	913
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO_2/EUR M de CA	64%	707	15%	629
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		65%	0%	15%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		67%	84,8%	19%	72,1%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		2%	98,5%	0%	0,0%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	65%	0,2	14%	0,3
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		62%	0,0%	15%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	0%	0	0%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	58%	2,2	15%	0,5
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		65%	0,0%	15%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		65%	0,0%	15%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		44%	12,3%	10%	11,8%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		65%	40,3%	15%	37,9%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		65%	0,0%	15%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m^3/EUR M de CA	40%	237	8%	19 347
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		2%	0,2%	0%	0,8%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		65%	0,0%	15%	0,0%
	T CO_2/EUR M de CA	65%	47	15%	50

Source : MSCI

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

*La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).*

Principaux investissements du portefeuille, au 31 mars 2025 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Gaztransport Et Technigaz SA	Énergie	3,34%	France
Lectra	Technologie	2,87%	France
LU-VE SpA	Bâtiment et matériaux de construction	2,38%	Italie
Equasens	Technologie	2,36%	France
Sanlorenzo SpA/Ameglia	Produits et services de consommation	2,19%	Italie
Mersen SA	Biens et services industriels	1,88%	France
Puuilo Oyj	Distribution	1,86%	Finlande
SOITEC	Technologie	1,82%	France
SOL SpA	Chimie	1,78%	Italie
El.En. SpA	Santé	1,75%	Italie
Kontron AG	Technologie	1,74%	Allemagne
Dermapharm Holding SE	Santé	1,67%	Allemagne
Sesa SpA	Technologie	1,64%	Italie
Exosens SAS	Technologie	1,56%	France
Grenergy Renovables SA	Services aux collectivités	1,53%	Espagne

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 mars 2025, le fonds a investi 95,0% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 37,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

Investissements	Données au 31/03/2025	Données au 28/03/2024
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	95,0%	95,9%
#1A Durables	37,3%	33,7%
Alignés sur la taxonomie	-	-
Environnementaux autres	24,3%	22,6%
Sociaux	12,9%	11,1%
#1B Autres caractéristiques E/S	57,7%	62,3%
#2 Autres	5,0%	4,1%

Données au 31/03/2025

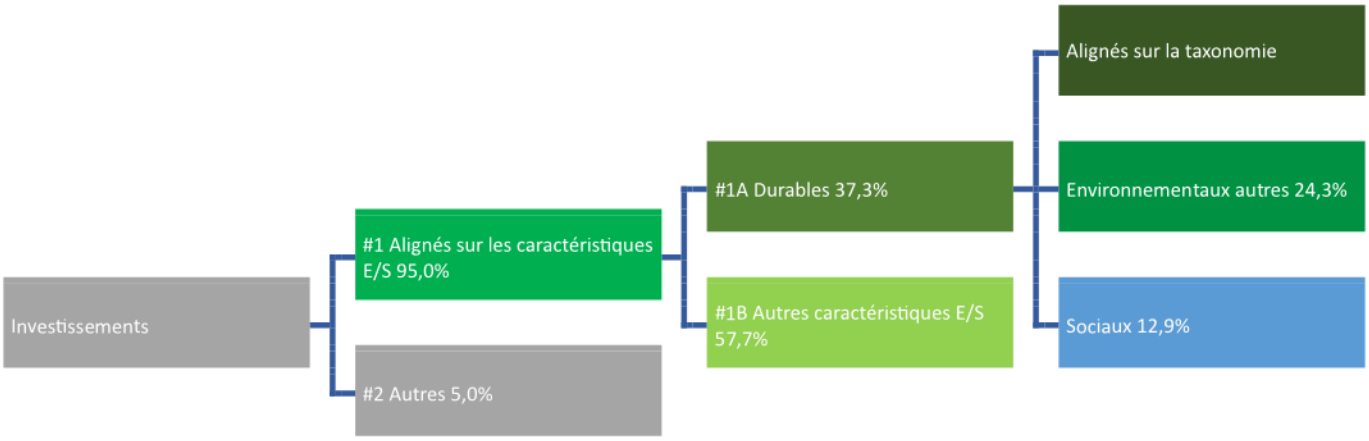

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.
DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Technologie	29,61%
Biens et services industriels	14,79%
Santé	12,42%
Produits et services de consommation	9,45%
Bâtiment et matériaux de construction	6,42%
Énergie	6,01%
Services aux collectivités	3,49%
Chimie	2,62%
Médias	2,29%
Distribution	2,20%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,88%
Immobilier	1,43%
Automobiles et équipementiers	1,21%
Télécommunications	1,19%
Services financiers	0,98%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 mars 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 3,6%.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

*Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.*

*Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.*

*Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.*

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
*- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;*
*- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;*
*- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.*

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.
DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1] ?**

☐ Oui:
- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

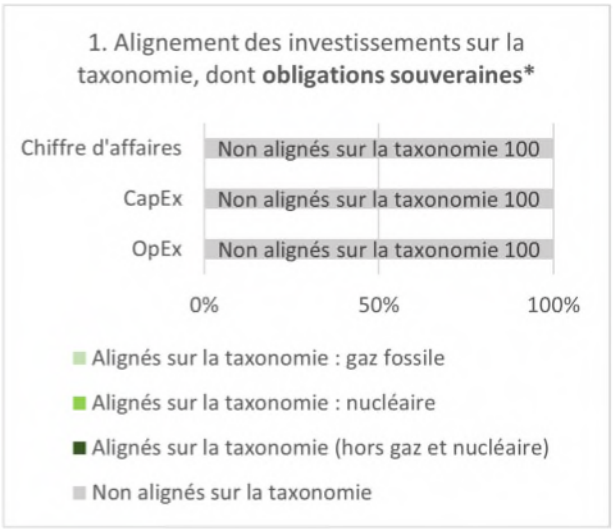

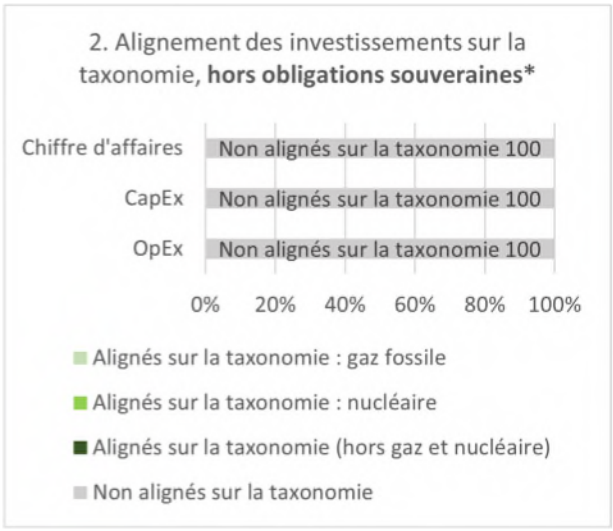

Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

**Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

[1] *Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.*

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

*Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.*

Le compartiment a investi 24,3% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 12,9% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires… et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.

2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats

3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». Même si la contribution positive aux Objectifs du Développement Durable est en légère baisse, différentes actions ont été prises pour améliorer notre exposition :

- Le top 10 est concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition durable (exemple : Fugro 39%, El.En SpA 47% et LU-VE SpA 54%)
- Entrée en portefeuille de sociétés exposées à la transition durable (exemple : Gerresheimer 19% et Cenergy Holdings 25%)
- Sorties ou allègement de sociétés avec des notes ABA inférieures à 3 (exemple : M1 Kliniken, VusionGroup, précédemment appelé SES-imagotag).

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable dont une auprès de VusionGroup. La société était accusée d'abus comptables et d'irrégularités dans la mesure où un de ses principaux fournisseurs (la société chinoise BOE) était aussi actionnaire de VusionGroup. Nous avons donc demandé que la société rende plus robuste sa gouvernance, notamment au niveau de l'indépendance des membres du directoire tout en clarifiant la structure de ses liens financiers avec l'actionnaire chinois.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

*Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.*

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable